Montreuil, le 08 avril 2019

A l'attention de Monsieur le Directeur général

Objet : préavis de grève

Monsieur le Directeur général,

Je vous informe que nous déposons une prolongation du préavis de grève pour la période qui court jusqu'au 30 avril inclus, afin de couvrir tous les arrêts de travail des personnels.

Notre syndicat, depuis 2017, à l'occasion de chaque CTR, n'a cessé de vous alerter sur les questions salariales. A l'occasion du CTR des 17 et 25 janvier derniers, tous les syndicats vous ont alerté sur ces questions, et bien d'autres tout aussi préoccupantes pour les douaniers.

Restant sourd à ces revendications, ou préférant déclarer le CTR incompétent sur ces questions, les douaniers ont décidé de faire leur propre grand débat dans l'unité, lister leurs doléances et passer à l'action.

Un préavis intersyndical local avait été déposé à la DI des Hauts de France. Mais puisqu'il semble que l'ensemble de la communauté douanière souhaite, par tous les moyens, faire entendre ses revendications, nous déposons donc le présent préavis.
Dans son communiqué du 27/02/19, l'intersyndicale s'est faite la porte-parole des douaniers et a demandé une audience chez le Ministre G.Darmanin. Nous réitérons notre demande par la présente.

La liste des revendications étant jointe à notre précédent communiqué, vous y retrouverez tous les sujets qui pourraient être abordés à l'occasion de l'ouverture d'un cycle de négociations.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur général, mes salutations respectueuses.

Pour le SNAD CGT,

Manuela DONÀ